

Pré-diagnostic environnemental Synergis

**Secteur Grande Haie
EPTB Eaux & Vilaine**

21 mai 2026

Contact

HAURAT COLIN
Chef de projet

T. 0762908480
E colin.haurat@arcadis.com

Arcadis ESG
Bâtiment Le Panorama
19, Rue de la Haye
CS 10003 Schiltigheim
67012 Strasbourg Cedex
France

Sommaire

1	Introduction	5
2	Nature du projet et localisation	6
3	Contexte écologique et réglementaire	7
3.1.1	Le réseau Natura 2000	7
3.1.2	Les autres zonages de protection et de gestion (dans l'AEE)	7
3.1.2.1	Les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB)	7
3.1.2.2	Les réserves naturelles	7
3.1.2.3	Les Parcs Nationaux (PNN) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR)	7
3.1.2.4	Les réserves biologiques	7
3.1.2.5	Les ZNIEFF	7
4	Méthodologie	9
5	Analyse de l'état initial	11
5.1	Habitats naturels	11
5.1.1	Habitats simplifiés	11
5.1.2	Habitats naturels – Typologie EUNIS	13
5.1.3	Habitats linéaires et ponctuels	14
5.1.4	Cours d'eau et zones humides	14
5.1.4.1	Cours d'eau	14
5.1.4.2	Zones humides	14
5.2	Flore	17
5.3	Amphibiens	19
5.4	Reptiles	20
5.5	Entomofaune et autres taxons de la faune invertébrée	20
5.6	Avifaune	21
5.6.1	Avifaune nicheuse	21
5.6.2	Avifaune hivernante	22
5.7	Mammifères	22
5.7.1.1	Chiroptères	23
5.7.1.2	Loutre d'Europe	23
5.7.1.3	Campagnol amphibie	23
5.7.1.4	Autres espèces	23
5.8	Analyse des continuités écologiques	23

6	Synthèse des enjeux	26
7	Carte de synthèse des enjeux	27

1 Introduction

L'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine (EPTB Vilaine) a pour projet la réalisation d'aménagements hydrauliques au niveau des cours d'eau du Rollard, de la Chère et de ses affluents. Ces aménagements ont pour objectif la réduction des risques d'inondation. Le projet se situe sur le territoire de la Communautés de Communes de Châteaubriant Derval, dans le département de la Loire-Atlantique en région Pays de la Loire et plus précisément sur les communes de Châteaubriant et Soudan.

2 Nature du projet et localisation

Le projet consiste en l'aménagement de retenues d'eau visant à réduire le risque d'inondation. Quatre sites sont étudiés dans le cadre du projet :

- Le site du « Rollard », au lieu-dit Launay Prieur à Châteaubriant ;
- Le site « Pied de Chat » sur la commune de Soudan ;
- Le site « Rivière Caramborgne » sur la commune de Soudan ;
- Le site de la « Grande Haie », au lieu-dit la Grande Haie à Soudan.

La présente analyse concerne spécifiquement le site de « Grande Haie ».

3 Contexte écologique et réglementaire

3.1.1 Le réseau Natura 2000

Aucun site Natura 2000 n'est localisé dans l'aire d'étude éloignée, soit un rayon de 5 km autour des ZIP. Le site Natura 2000 le plus proche est la ZPS – FR5212005 « Forêt de Gâvre », située à 30 kilomètres à l'ouest du projet.

3.1.2 Les autres zonages de protection et de gestion (dans l'AEE)

3.1.2.1 Les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB)

Aucun APPB n'est localisé dans l'aire d'étude éloignée.

3.1.2.2 Les réserves naturelles

Aucune réserve naturelle n'est localisée dans l'aire d'étude éloignée.

3.1.2.3 Les Parcs Nationaux (PNN) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR)

Aucun PNN ou PNR n'est localisé dans l'aire d'étude éloignée.

3.1.2.4 Les réserves biologiques

Aucune réserve biologique n'est localisée dans l'aire d'étude éloignée.

3.1.2.5 Les ZNIEFF

L'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique ou floristique (ZNIEFF) repose sur la richesse des milieux naturels ou la présence d'espèces floristiques ou faunistiques rares ou menacées.

On distingue : les ZNIEFF de type I, qui sont des secteurs limités géographiquement ayant une valeur biologique importante ; et les ZNIEFF de type II, qui regroupent des ensembles plus vastes. Ces zones révèlent la richesse d'un milieu. Si le zonage en lui-même ne constitue pas une contrainte juridique susceptible d'interdire un aménagement en son sein, il implique sa prise en compte et des études spécialisées naturalistes systématiques d'autant plus approfondies si le projet concerne une ZNIEFF I.

Les ZIP ne sont pas situées dans une ZNIEFF de type I ou de type II. Dans un rayon de 5 km autour de la zone d'implantation potentielle, on dénombre quatre ZNIEFF de type I et deux ZNIEFF de type II :

- La ZNIEFF de type 1 : Cours de la Brutz et abords (520016272), à 4 kms de la ZIP ;
- La ZNIEFF de type 1 : Etang de Deil (520013087), à 2,5 kms de la ZIP ;
- La ZNIEFF de type 1 : Etang de la Courbetière (520006623), à 2 kms de la ZIP ;
- La ZNIEFF de type 1 : Etang de la Blisière et du Haut-Breil et leurs abords (520006619), à 5 kms de la ZIP ;
- La ZNIEFF de type 2 : Forêt de Juigne, étangs et bois attenants (520006618), à 3,4 kms de la ZIP ;
- La ZNIEFF de type 2 : Forêt Pavée et étang neuf (520006641), à 4 kms de la ZIP.

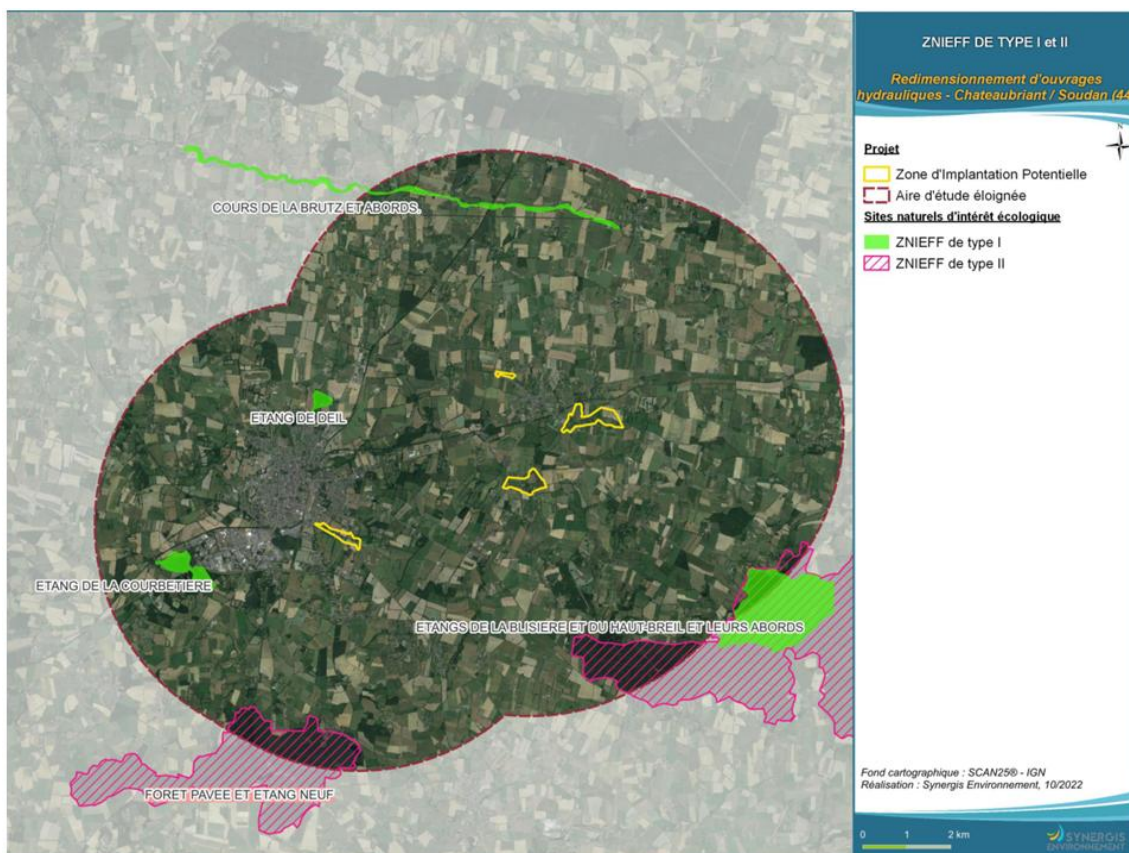


Figure 1 : Localisation des ZNIEFF

4 Méthodologie

Seules sont présentés les dates de prospection des inventaires ci-dessous.

Les périodes favorables aux prospections naturalistes sont susceptibles de varier en fonction des zones géographiques étudiées et des conditions climatiques. Le tableau ci-dessous présente ces périodes favorables, mais est donné à titre indicatif.

Tableau 1 : Période favorable à la réalisation des inventaires écologiques

	Mois de l'année											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Bryophytes (mousses) et lichens	Visibles toute l'année mais périodes de fructification variables selon les espèces											
Ptéridophytes et phanérogames (végétation)			Espèces précoces (zones boisées, pelouses)		Période en général la plus favorable mais plusieurs passages nécessaires			Espèces tardives (zones humides et altitude)				
Invertébrés : ensemble des insectes (lépidoptères/papillons, odonates/libellules, coléoptères, etc.) et autres (arachnides/araignées, etc.)			Plusieurs passages nécessaires par temps ensoleillé (sauf cas particuliers, ex : lépidoptères nocturnes)									
Cas particulier des orthoptères (sauterelles, criquets)								Par temps sec et ensoleillé				
Cas particulier des macroinvertébrés benthiques					1er inventaire fin du printemps				2e inventaire en fin d'été			
Amphibiens (adultes, larves)			Plusieurs prospections nocturnes/crépusculaires par temps doux et pluvieux									
Reptiles				Recherches par temps sec, voire orageux								
Oiseaux	Hivernage		Nidification et migration					Migration				Hiver
Poissons					Fréquence de passage selon le protocole				Fréquence de passage selon le protocole			
Chiroptères (chauve-souris)	Gîtes d'hiver					Gîtes d'été, inventaires par détecteurs ultrasons						Gîtes d'hiver
Mammifères (autres que chiroptères)			Déplacement, reproduction									

Il est présenté également ci-dessous le planning des inventaires réalisés sur la zone d'implantation potentielle suivant les groupes d'espèces ciblés et les périodes favorables aux prospections naturalistes.

Tableau 2 : Période favorable à la réalisation des inventaires écologiques

	2022											
	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Inventaire des habitats naturels et de la flore												
Inventaire oiseaux nicheurs diurnes												
Inventaire oiseaux migrateurs												
Inventaire oiseaux hivernants												
Inventaire des chiroptères au sol												
Inventaire amphibiens												
Inventaire reptiles												
Inventaire mammifères (hors chiroptère)												
Inventaire entomofaune et autres taxons de la faune invertébrée												


Période principale d'expertise

Les chiffres présentés dans le tableau ci-dessus représentent le nombre de passages réalisés par mois.

Tableau 3 : Date des prospections naturalistes

Taxons	Date	Période d'intervention	Observateur	Nombre de journées
Flore et Habitats naturels	16-18/05/2022 23-24/06/2022	Diurne	Maude HERMAN	5 jours
Zones humides	30/05 au 01/06/2022	Diurne	Maude HERMAN	3 jours
Avifaune nicheuse	13 et 18/05/2022 15 et 16/06/2022	Diurne	Margaux FEON	4 jours
Avifaune hivernante	08/02/2023	Diurne	Bastien BLANC	1 jour
Amphibiens	14/03/2023 16/05/2023	Diurne et nocturne	Bastien BLANC Marie LECORRE	2 jours
Loutre d'Europe et Campagnol amphibie	14/03/2023 16/05/2023	Diurne	Bastien BLANC Marie LECORRE	2 jours
Insectes	16/05/2023 21/06/2023	Diurne	Bastien BLANC Marie LECORRE	2 jours
Chiroptères – gîtes	08/02/2023 14/03/2023	Diurne	Bastien BLANC	1 jour

5 Analyse de l'état initial

5.1 Habitats naturels

5.1.1 Habitats simplifiés

De manière à simplifier la compréhension globale de l'inventaire des habitats naturels, ces derniers sont regroupés, dans un premier temps, par grands types de milieux, selon une typologie simplifiée. C'est cette typologie qui est présentée sur la carte suivante. Le tableau ci-après présente ces grands types et les surfaces qu'ils occupent sur les zones d'implantation potentielles (ZIP).

Typologie simplifiée	Surface dans l'AEI (en ha)	Pourcentage de l'AEI
Boisements	1,15	1,32%
Boisements humides	2,75	3,15%
Coupes	0,04	0,04%
Cultures	29,69	34,01%
Eau stagnante	2,43	2,78%
Lisières et fourrés	1,16	1,33%
Milieux anthropiques	4,24	4,86%
Prairies humides	3,61	4,14%
Prairies mésophiles	41,40	47,43%
Roselières, végétations aquatiques et amphibies	0,82	0,94%
TOTAL	87,30	100,00%

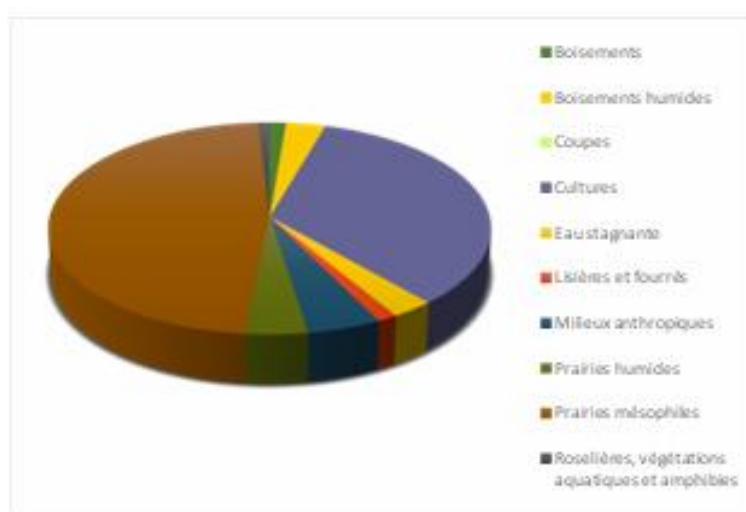


Figure 2 : Habitats naturels sur le secteur d'étude

Les différents sites sont caractérisés par une diversité d'habitats assez élevée avec la dominance des milieux prairiaux, notamment représentés par des prairies pâturées. Les prairies mésophiles représentent environ la moitié de la surface de ces ZIP, soit 47,5%.

Les zones cultivées sont également dominantes avec une surface égalant 34% de la surface totale. Les autres milieux sont représentés par des habitats divers, non dominants, tels que les milieux boisés, les habitats humides et milieux anthropiques (habitations, jardins domestiques, etc.).

Les habitats simplifiés sont présentés pour chacun des quatre sites, sur les cartes en page suivante.

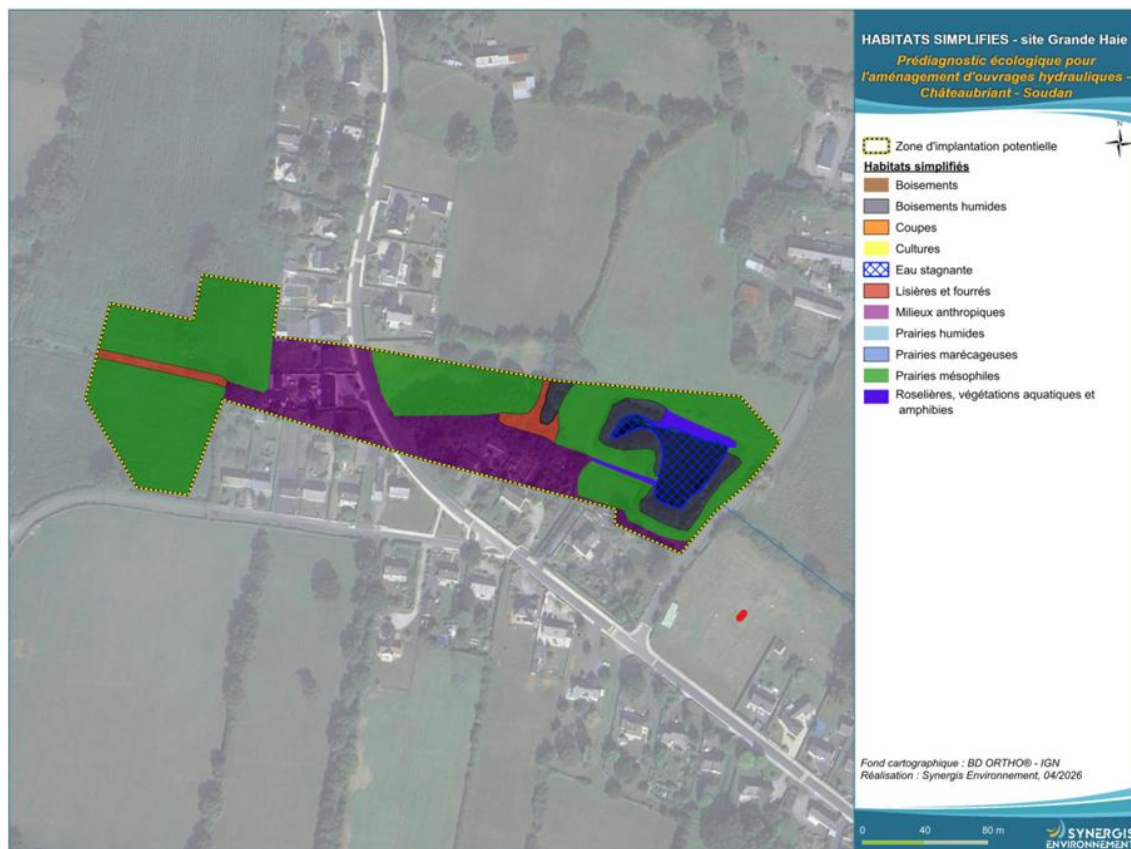
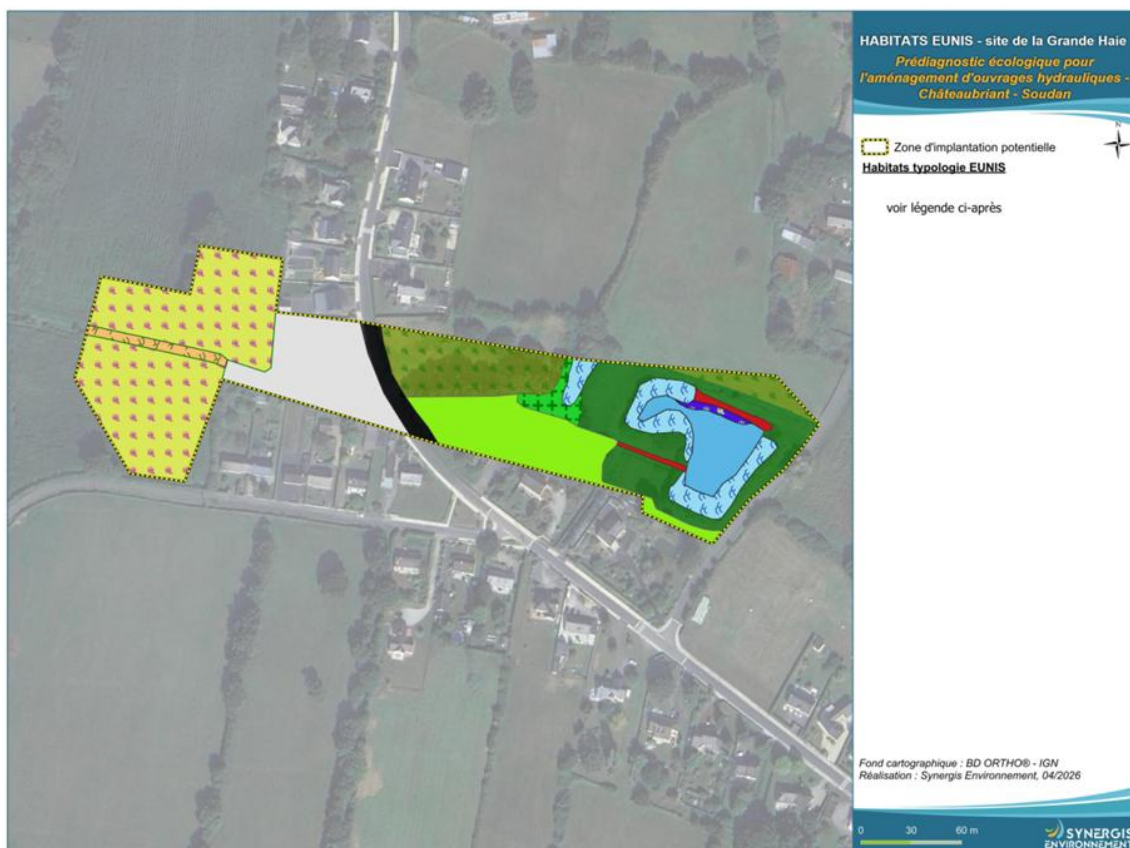


Figure 3 : Habitats naturels simplifiés sur le secteur « Grande Haie »

5.1.2 Habitats naturels – Typologie EUNIS



Habitats naturels - typologie EUNIS

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> C1.3 - Lacs, étangs et mares eutrophes permanents C1.32 - Végétations flottant librement des plans d'eau eutrophes C3.24 - Communauté non-graminoides de moyenne-haute taille bordant l'eau C3.24 x C3.232 x D5.3 - Communautés non-graminoides de moyenne-haute taille bordant l'eau x Typhales à Typha latifolia x Zones marécageuses dominées par Juncus effusus C3.24A - Tapis de Scirpe des marais C3.24A x C3.24 - Tapis de Scirpe des marais x Communauté non-graminoides de moyenne-haute taille bordant l'eau C3.24A x D5.216 - Tapis de Scirpe des marais x Carigales à Laiche paniculée C3.24B - Formations à Iris faux acoire C3.251 - Glycérals C3.26 - Formations à Phalaris arundinacea C3.26 x E5.41 - Formations à Phalaris arundinacea x Ecrans ou rideaux rivulaires de grandes herbacées vivaces C3.413 - Gazons en bordures des étangs acides à eaux peu profondes D5.216 - Carigales à Laiche paniculée D5.3 - Zones marécageuses dominées par Juncus effusus ou d'autres grands Juncus E2 - Prairies mésiques E2.12 - Pâturages interrompus par des fossés E2.13 - Pâturages abandonnés E2.21 - Prairies de fauche atlantiques E2.21 x G5.72 - Prairies de fauche atlantiques x Stades initiaux des plantations de feuillus caducifoliés E2.61 - Prairies améliorées sèches ou humides E2.64 - Pelouses des parcs E3.41 - Prairies atlantiques et subatlantiques humides E3.417 - Prairies à Jonc épars E3.417 x C3.24B - Prairies à Jonc épars x Formations à Iris faux acoire E3.41B - Prairies à Joncs et à Crételle E3.42 - Prairies à Juncus acutiflorus | <ul style="list-style-type: none"> E3.44 - Gazons inondés et communautés apparentées E3.44 x C3.231 x C3.24A - Gazons inondés et communautés apparentées x Typhales x Tapis de Scirpe des marais E5.31 - Formations à Pteridium aquilinum subatlantiques E5.42 - Communautés à grandes herbacées des prairies humides E5.43 - Lisières forestières ombragées F1.131 - Ronciers F3.111 - Fourrés à Prunellier et Ronces F3.131 - Ronciers F3.131 x E5.43 - Ronciers x Lisières forestières ombragées F3.15 x F3.111 - Fourrés à Ulex europaeus x Fourrés à Prunellier et Ronces F3.171 - Fourrés de Noisetiers atlantiques et subatlantiques F9.21 - Saussaies marécageuses à Saule cendré G1.1122 x G1.2 - Bois riverains à Saule à feuilles d'olivier et Saule cendré x Forêts galeries mixtes G1.2 - Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes G1.8 - Boisements acidophiles dominés par Quercus G1.922 - Bois de Populus tremula némoraux planitiaires G1.A1 - Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à Quercus, Fraxinus et Carpinus betulus G1.A2 - Frénaises non riveraines G1.C1 - Plantations de Populus G5.61 - Prébois caducifoliés G5.8 - Coupes forestières récentes H5.61 - Sentiers H5.61 x E5.43 - Sentiers x Lisières forestières ombragées I1.1 - Monocultures intensives I1.53 - Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces I2.2 - Jardins ornementaux et domestiques J1.2 - Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines J4.2 - Réseaux routiers |
|---|---|

Figure 4 : Habitats naturels sur le secteur Grande Haie (Code Eunis)

5.1.3 Habitats linéaires et ponctuels

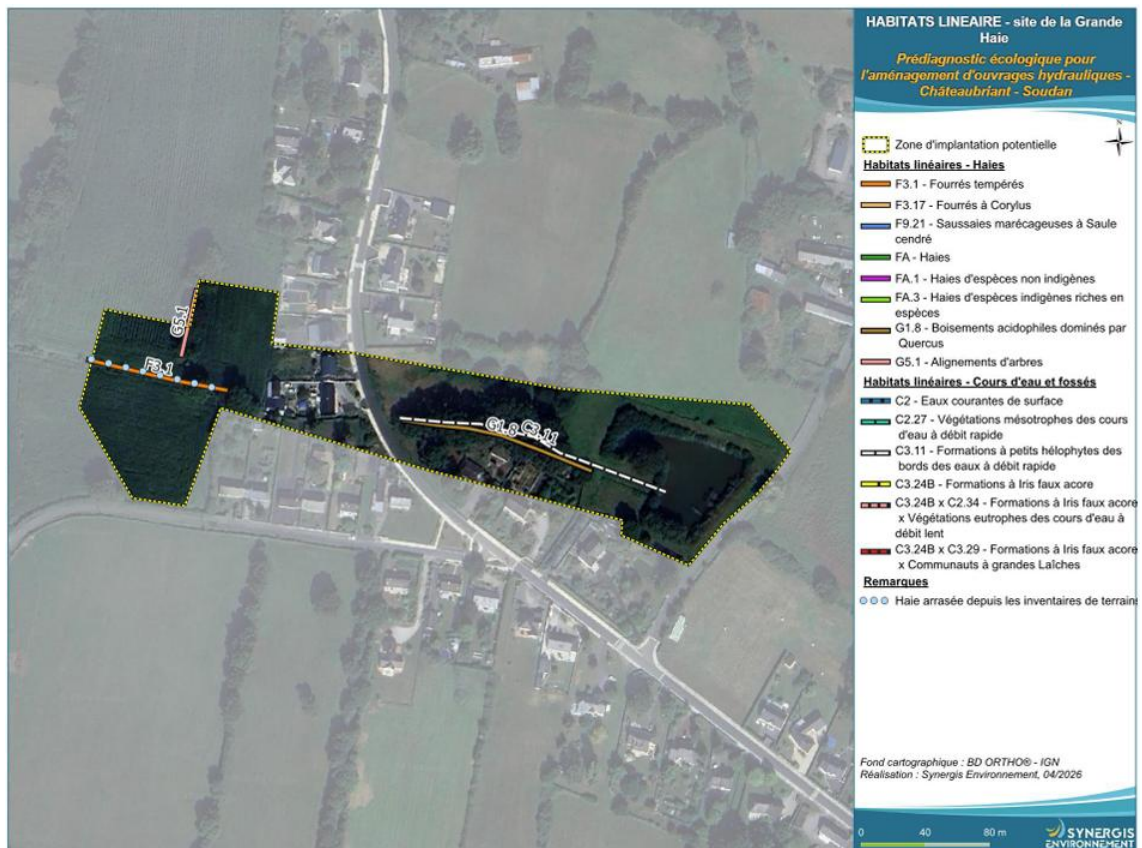


Figure 5 : Habitats linéaires et ponctuels sur le secteur « Grande Haie »

5.1.4 Cours d'eau et zones humides

5.1.4.1 Cours d'eau

Il n'y a pas de zones humides sur le secteur de Grande Haie.

5.1.4.2 Zones humides

Les ZIP font partie du périmètre du SAGE Vilaine.

Critères botaniques

L'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R.211-108 du code de l'environnement précise, dans son Annexe II table B, les habitats caractéristiques des zones humides selon la nomenclature Corine Biotopes.

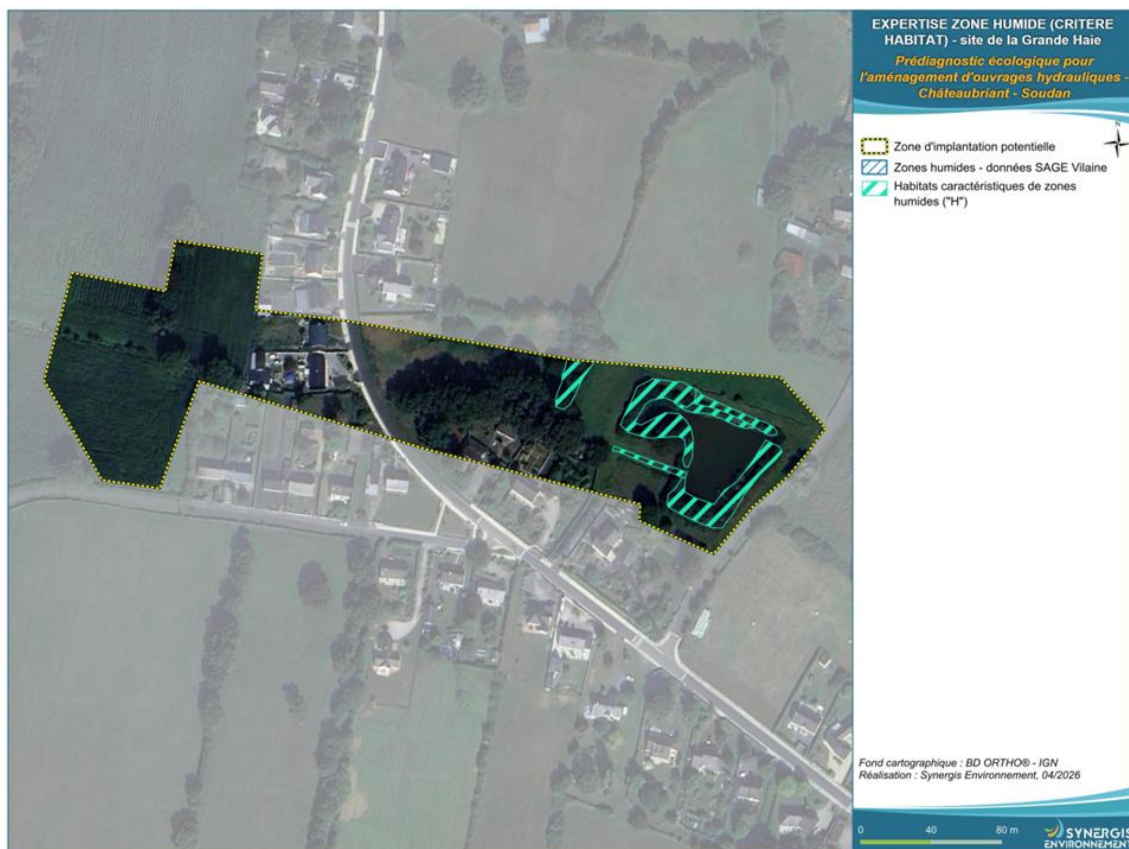


Figure 6 : Habitats humides selon le critère végétatif sur le secteur « Grande Haie »

Critère pédologique

Des sondages pédologiques à la tarière manuelle ont été réalisés par Synergis Environnement le 30, 31 mai et le 01 juin 2022, afin de réaliser un diagnostic vis-à-vis des zones humides selon des critères pédologiques.

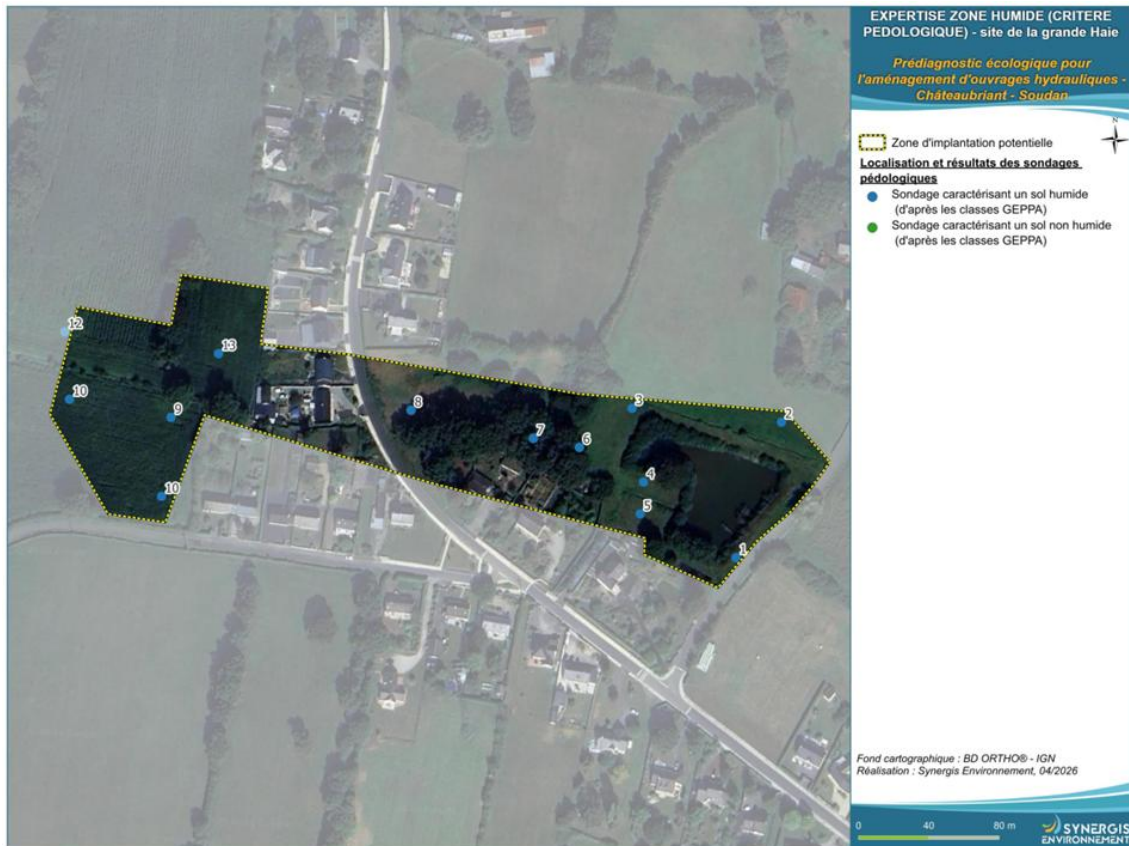


Figure 7 : Localisation des sondages pédologiques sur le secteur « Grande Haie »



Figure 8 : Habitats humides selon le critère végétatif et pédologique sur le secteur « Grande Haie »

5.2 Flore

Le site se compose, à l'ouest d'une partie plutôt agricole, et à l'est d'une prairie humide et d'une retenue d'eau. Les principaux enjeux sont liés notamment aux zones humides et aux habitats caractéristiques de zones humides (2,5ha). La retenue d'eau à l'est présente des potentialités d'enjeu pour la flore. Une haie d'enjeu fort et un d'enjeu modéré sont identifiées. Il est à noter qu'une haie d'enjeu modéré (à l'ouest de la ZIP) a depuis les inventaires été arasée (ainsi que le fossé qui a été comblé).

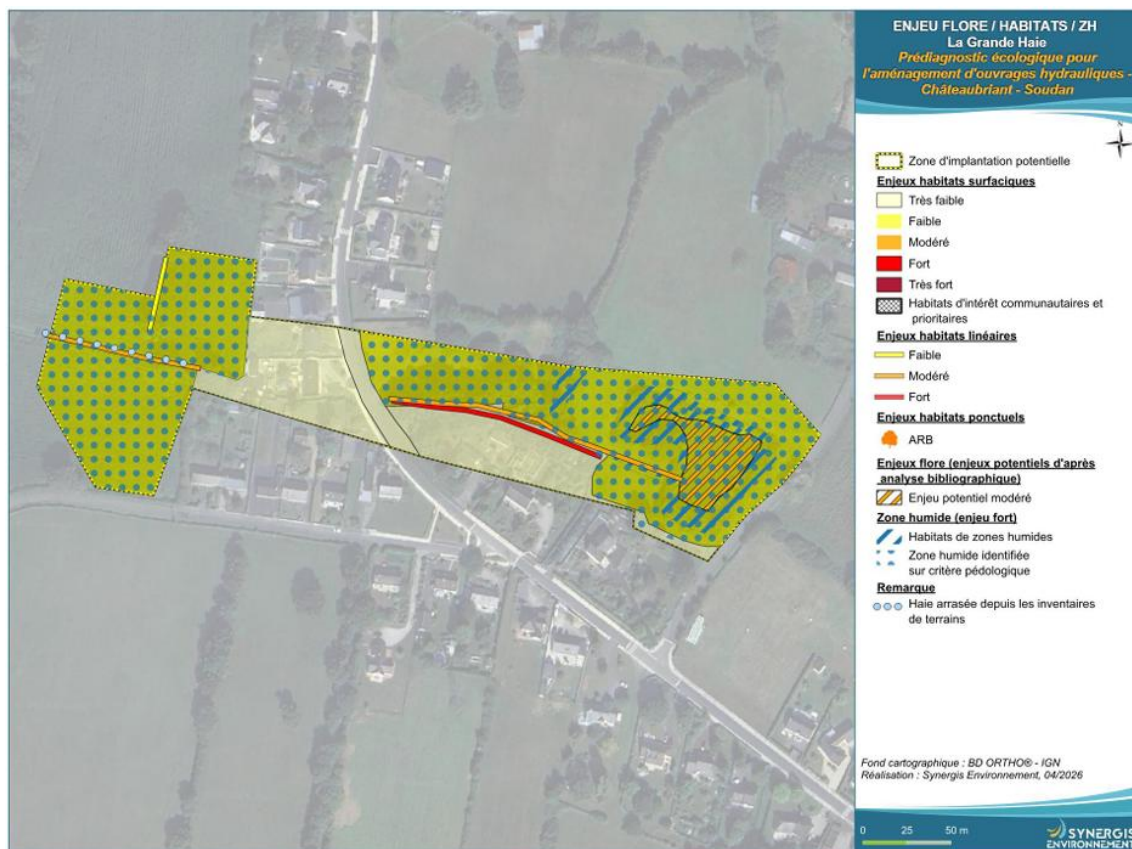


Figure 9 : Enjeux Flore/Habitats/Zones humides sur le secteur « Grande Haie »

5.3 Amphibiens



Figure 10 : Enjeux amphibiens sur le secteur « Grande Haie »

5.4 Reptiles



Figure 11 : Enjeux reptiles sur le secteur « Grande Haie »

5.5 Entomofaune et autres taxons de la faune invertébrée

Pour l'inventaire des invertébrés, ce sont les espèces bénéficiant d'une valeur patrimoniale particulière qui sont recherchées, notamment dans les 3 taxons suivants : odonates, rhopalocères et orthoptères. Quelques coléoptères protégés au niveau national sont également recherchés.



Figure 12 : Enjeux invertébrés sur le secteur « Grande Haie »

5.6 Avifaune

5.6.1 Avifaune nicheuse

Sur le secteur Grande Haie, les zones de boisements présentent un enjeu fort pour notamment la tourterelle des bois, mais aussi pour le verdier d'Europe. Il est à noter que la haie identifiée à l'Ouest du site d'étude a été depuis arasée.



Figure 13 : Enjeux avifaune sur le secteur « Grande Haie »

5.6.2 Avifaune hivernante

D'un point de vue patrimonial, toutes les espèces recensées affichent un niveau d'enjeu faible en période hivernale.

L'analyse des données de terrain et des observations récoltées corrobore ce constat, sur l'ensemble des sites.

En effet, aucune zone de concentration particulière n'est mise en avant et les effectifs dénombrés ne permettent pas d'augmenter le niveau d'enjeu sur site d'une espèce en particulier.

Le niveau d'enjeu sur site « faible » est appliqué à toutes les espèces.

5.7 Mammifères

Les mammifères ont bénéficié de prospection continue tout au long de l'étude. Toutes les interventions sur le terrain ont pu donner lieu à la récolte d'indice de présence de mammifères. En 2023, une sortie spécifique à la recherche de gîtes de chiroptères et deux sorties spécifiques ont été ajoutées pour la recherche d'indices de présence de deux espèces de mammifères semi-aquatiques pouvant représenter un enjeu particulier dans le cadre du projet d'aménagement d'ouvrages hydrauliques. Il s'agit de la loutre d'Europe et du campagnol amphibie.

5.7.1.1 Chiroptères

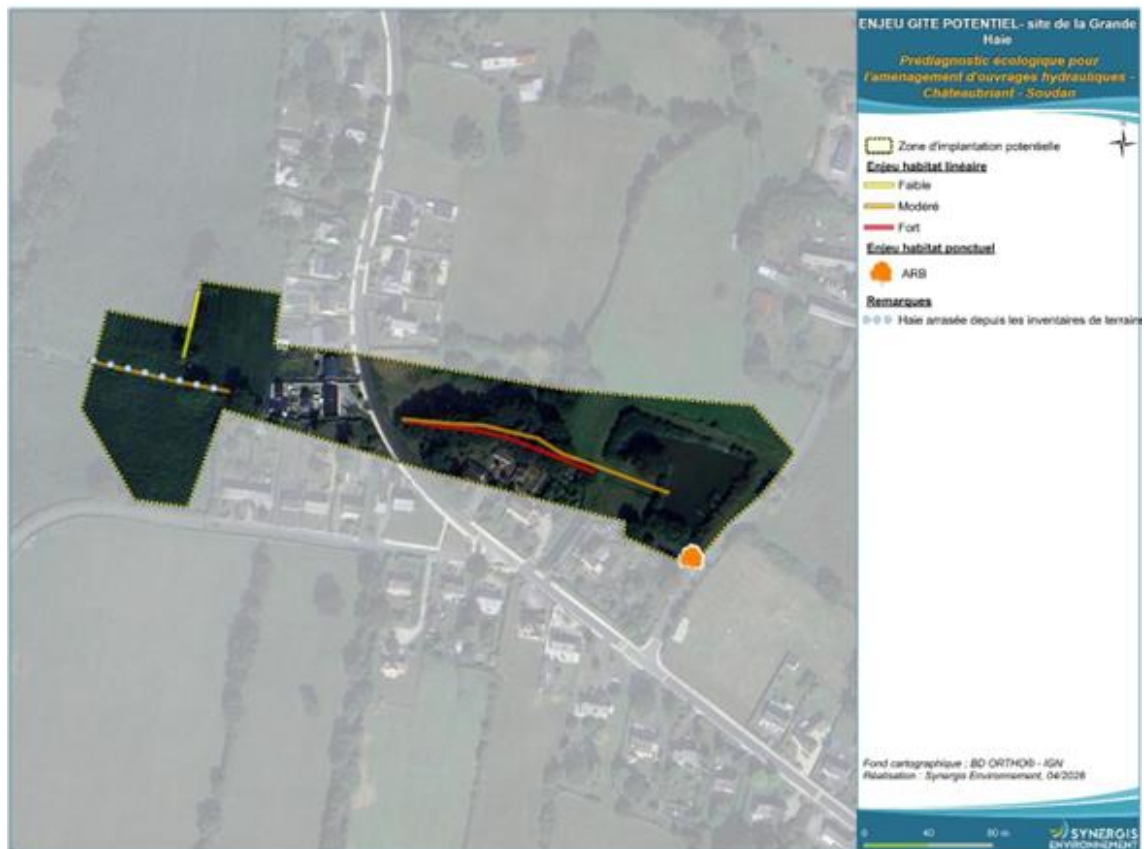


Figure 14 : Enjeux chiroptère sur le secteur « Grande Haie »

5.7.1.2 Loutre d'Europe

Malgré plusieurs sessions de recherche, aucun indice de présence de la loutre d'Europe n'est décelé sur les cours d'eau.

5.7.1.3 Campagnol amphibie

Aucun indice de présence du campagnol amphibie n'est décelé, la ressource en habitat favorable au campagnol amphibie étant limitée sur les différents sites.

5.7.1.4 Autres espèces

La prospection continue opérée a permis de contacter 7 autres espèces de mammifères terrestres, communes à très communes dans les milieux agricoles et forestiers.

Parmi elles, seul le lapin de garenne affiche un niveau d'enjeu patrimonial modéré. Il n'est pas présent sur le secteur Grande Haie.

5.8 Analyse des continuités écologiques

La définition donnée par l'Institut de Recherche pour le Développement des équilibres biologiques est la suivante : « La notion d'équilibres biologiques signifie que toute espèce animale ou végétale, du fait même qu'elle naît, se nourrit, se développe et se multiplie, limite dans un milieu donné les populations d'une ou plusieurs autres espèces. Cette limitation naturelle (...) dépend directement ou indirectement des facteurs physiques et chimiques du milieu, comme la température, les pluies d'une région, le degré hygrométrique de l'air, la salinité d'une eau, la composition ou l'acidité d'un sol ; elle dépend aussi de facteurs biologiques, comme la concurrence entre des espèces différentes, pour la même

nourriture, la même place, le même abri. Elle dépend enfin des ennemis naturels de chaque espèce, que ce soit des parasites, des prédateurs ou des organismes pathogènes déclenchant des maladies. »

Il s'agit donc en résumé du fonctionnement « naturel » d'un écosystème, dont les différents composants interagissent entre eux pour tendre vers l'équilibre.

Or, de manière générale, l'influence de l'homme sur cet écosystème peut déstabiliser cet équilibre : urbanisation des milieux naturels, intensification de l'agriculture au détriment de la conservation des habitats naturels (haies, bosquets, prairies permanentes ...) et des espèces (utilisation abusive de produits phytosanitaires...), introduction d'espèces invasives, fragmentation du milieu rendant difficiles les déplacements d'individus... Les équilibres biologiques sont donc parfois devenus à ce jour très fragiles.

Sur le secteur d'étude, ces équilibres sont principalement « portés » par les espaces naturels réservés restants : boisements naturels, zones humides et cours d'eau principalement.

Les continuités écologiques, qui participent aux équilibres biologiques d'un territoire, sont quant à elles définies à l'article L.371-1 du Code de l'Environnement.

D'une manière générale, elles sont regroupées sous la notion de Trame Verte et Bleue (TVB) qui peut se définir comme une infrastructure naturelle, maillage d'espaces et milieux naturels, permettant le maintien d'une continuité écologique sur le territoire et ainsi le déplacement des individus. Ce réseau s'articule souvent autour de deux éléments majeurs (COMOP TVB) :

- **Réservoirs de biodiversité** : « espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations. »
- **Corridors écologiques** : « voie de déplacement empruntée par la faune et la flore, qui relie les réservoirs de biodiversité. Cette liaison fonctionnelle entre écosystèmes ou habitats d'une espèce permet sa dispersion et sa migration. On les classe généralement en trois types principaux : structures linéaires (soit des haies, chemins et bords de chemins, ripisylves...) ; structures en « pas japonais » (soit une ponctuation d'espaces relais ou d'îlots-refuges, mares, bosquets...) ; matrices paysagères (soit un type de milieu paysager, artificialisé, agricole...) »

La prise en compte de ces différentes composantes permet d'évaluer les réseaux fonctionnels à l'échelle d'un territoire, qui assurent les transferts d'énergies/matières entre les éléments de l'écosystème et contribuent ainsi au maintien de son équilibre biologique.

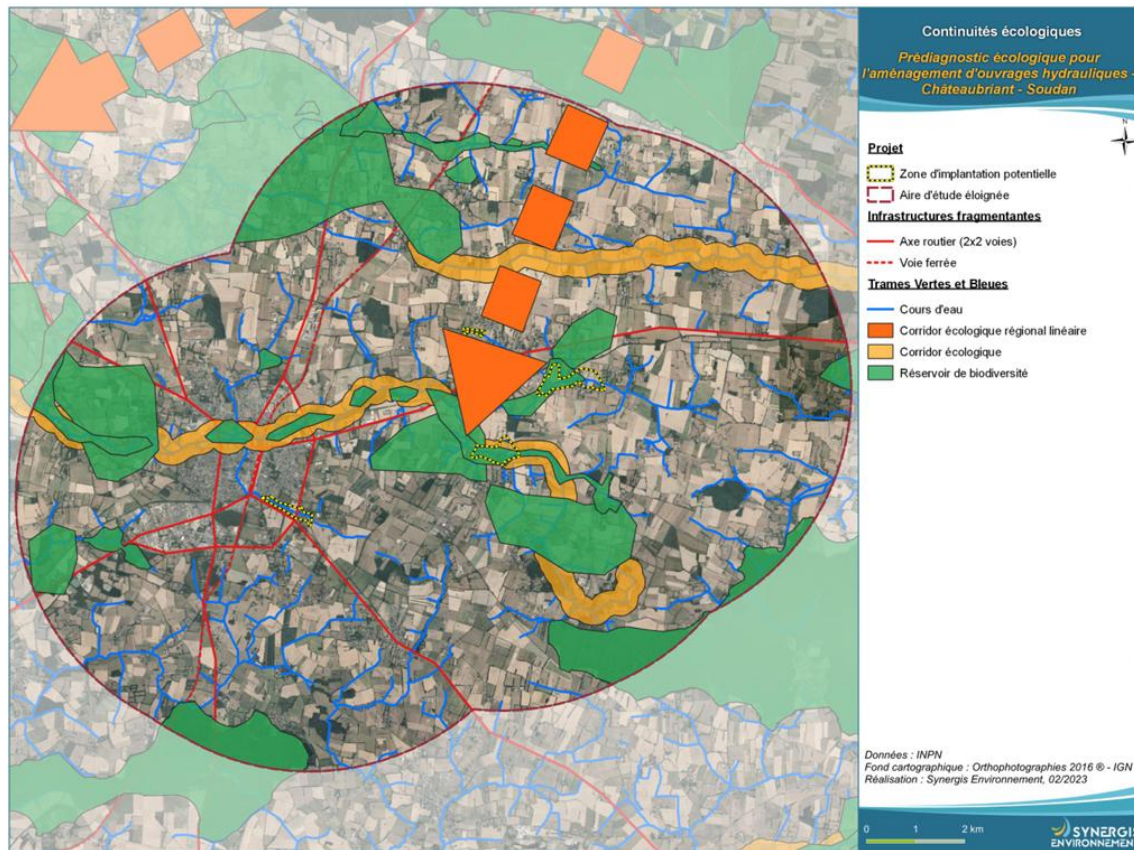


Figure 15 : Analyse des continuités écologiques sur le secteur

La ZIP « Grande Haie » se situe au sein d'une zone urbaine à faible continuités écologiques, dominée par des habitations.

6 Synthèse des enjeux

Le site se compose d'un bassin à l'est, de zone cultivée à l'ouest et d'habitations et de prairies.

Une grande majorité des habitats sont d'enjeu faible. Les habitats caractéristiques de zones humides sont quant à eux d'enjeu fort et le bassin à l'est présente un enjeu potentiel modéré d'après la bibliographie.

Des haies à l'ouest présentent des enjeux modérés à fort.

En ce qui concerne les zones humides, environ 1,9 ha de zones humides sont inventoriés via l'approche habitat et l'approche pédologique. Les zones humides sont protégées au niveau national selon la Loi sur l'Eau de 1992. Ces zonages présentent un enjeu fort.

Les inventaires de l'avifaune nicheuse ont mis en évidence des enjeux pour la tourterelle des bois et le verdier d'enjeu. Les habitats à enjeux sont les haies. Aucun n'en enjeu n'est identifié pour l'avifaune hivernante.

Les inventaires complémentaires sur les amphibiens ont permis de recenser la présence de 3 espèces, toutes d'enjeu faible. Toutefois, un enjeu modéré est identifié sur le bassin à l'est pour la concentration des observations. La recherche d'espèces d'invertébrés patrimoniales a mis en lumière la présence du grand capricorne, coléoptère protégé, au sein d'un arbre sénescant.

Enfin, la recherche d'indices de présence de la loutre d'Europe et du campagnol amphibie, deux mammifères semi aquatiques pouvant être impactés par la nature des futurs travaux, a été menée au sein des aires d'étude, en vain. La prospection des arbres pouvant représenter des gîtes potentiels pour les chiroptères n'a pas mis en avant de suspicion de colonies dans les sujets proches des cours d'eau.

Taxons	Les 4 sites confondus	Enjeu global	Grande Haie	Enjeu global	Pied de Chat	Enjeu global	Caramborne	Enjeu global	Rollard	Enjeu global
Habitats naturels	57 habitats	Très faible à fort	12 habitats	Très faible à fort	30 habitats	Très faible à fort	19 habitats	Très faible à fort	23 habitats	Très faible à fort
Habitats d'intérêt communautaire	1 HIC et 1 Habitat prioritaire	Fort	-	Faible	1 HIC et 1 habitat prioritaire	Modéré	1 HIC	Fort	1 habitat proche HIC	Faible à modéré
Haies	6 km d'enjeu à minima modéré	Faible à fort	400 m	Faible à fort	2,0 km	Faible à fort	3,2 km	Faible à fort	1,5 km	Faible à fort
Zones humides	33 ha	Fort	1,9 ha	Fort	12,1 ha	Fort	16,7 ha	Fort	2,5 ha	Fort
Flore	188 espèces dont 4 invasives	Nul à faible	Aucune espèce à enjeu	Nul à faible	Aucune espèce à enjeu	Nul à faible	Aucune espèce à enjeu	Nul à faible	Aucune espèce à enjeu	Nul à faible
Avifaune nicheuse	57 espèces dont 3 d'enjeu fort et 3 d'enjeu modéré	Fort	1 espèce d'enjeu modéré et 1 d'enjeu fort	Fort	2 espèces d'enjeu modéré et 3 d'enjeu fort	Fort	3 espèces d'enjeu modéré et 2 d'enjeu fort	Fort	3 espèces d'enjeu modéré et 2 d'enjeu fort	Fort
Amphibiens	7 espèces dont 2 espèces d'enjeu modéré, 1 espèce d'enjeu fort	Fort	3 espèces d'enjeu faible, toutefois l'habitat d'espèce est d'enjeu modéré	Modéré	3 espèces dont 1 d'enjeu modéré	Modéré	7 espèces dont 2 espèces d'enjeu modéré, 1 espèce d'enjeu fort	Fort	1 espèce d'enjeu modéré	Modéré
Reptiles	3 espèces dont 1 espèce d'enjeu modéré	Modéré	1 espèce d'enjeu faible	Faible	Aucune observation	Faible	1 espèce d'enjeu modéré	Modéré	1 espèce d'enjeu faible	Faible
Insectes	17 espèces d'odonates dont 1 espèce d'enjeu Très fort 27 espèces de rhopalocères 9 espèces d'orthoptères 1 espèce de coléoptère d'enjeu modéré	Très Fort	1 espèce de coléoptère d'enjeu modéré	Modéré	1 espèce de coléoptère d'enjeu modéré	Modéré	1 espèce d'odonate d'enjeu Très fort 1 espèce de coléoptère d'enjeu modéré	Très Fort	1 espèce de coléoptère d'enjeu modéré	Modéré

7 Carte de synthèse des enjeux

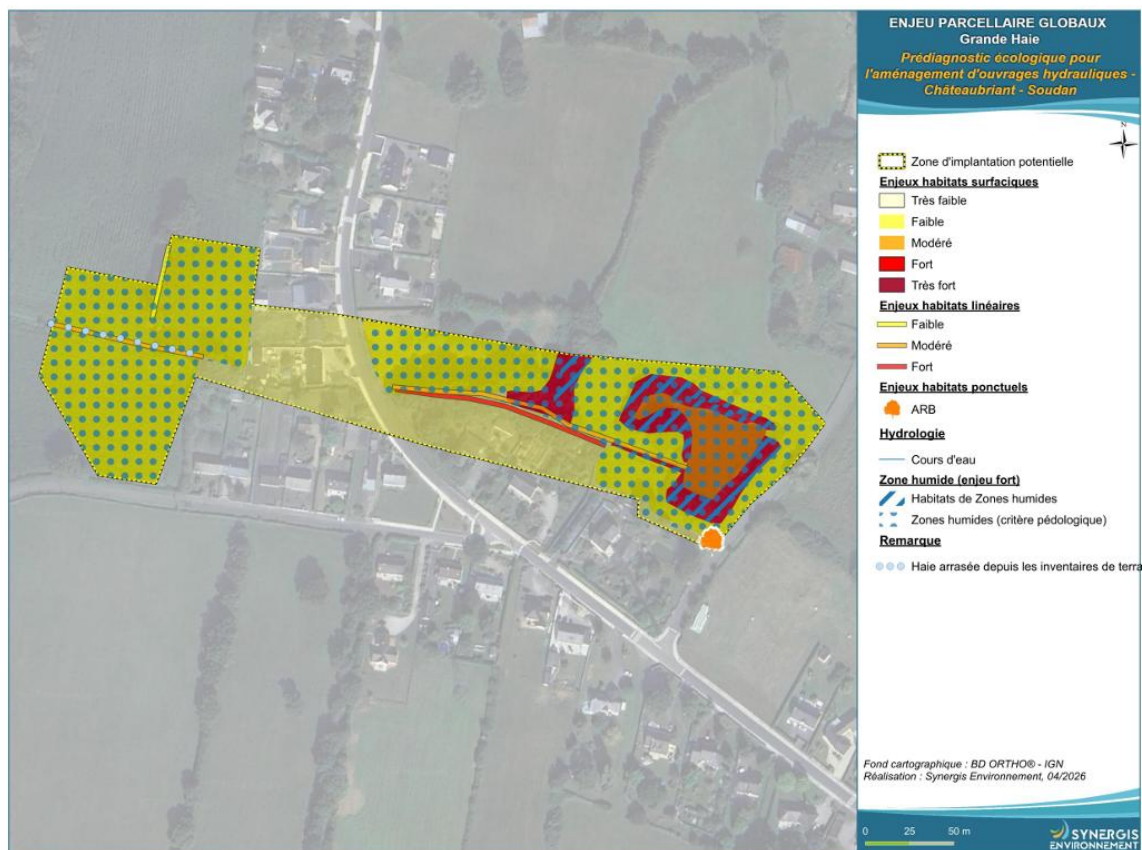


Figure 16 : Carte de synthèse des enjeux sur le secteur « Grande Haie »

PRE-DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL SYNERGIS
SECTEUR GRANDE HAIE

CLIENT

EPTB Eaux & Vilaine

AUTEUR

Haurat Colin

N° DE PROJET

30118285

NOS REFERENCES

DATE

21 mai 2026

VERIFIE PAR

Haurat Colin
Chef de projet

REVU PAR

Haurat Colin
Chef de projet